



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 19 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rétablissement du port obligatoire du masque dans tous les établissements recevant du public à compter du lundi 22 novembre

Dans les Hautes-Pyrénées, la circulation du virus a connu une forte progression au cours des derniers jours. Le taux d'incidence s'établit à 128,3/100 000 habitants et le taux de positivité à 4% au 14 novembre.

Face à cette progression, **le préfet des Hautes-Pyrénées a décidé de rétablir l'obligation de port du masque dans les établissements recevant du public (ERP) dont l'accès est soumis à la présentation du passe sanitaire à compter du 22 novembre 2021** (lieux d'activités et de loisirs, lieux de convivialité, lieux de santé, transports publics longue distance...). Cette obligation complète le dispositif déjà existant, le port du masque étant obligatoire dans tous les lieux dans lesquels une forte fréquentation est constatée (arrêté préfectoral du 17 juin 2021) ainsi que dans les ERP listés par le décret du 1^{er} juin 2021 modifié. **Le préfet a également demandé aux forces de l'ordre de renforcer la bonne mise en oeuvre de l'application du passe sanitaire et de l'obligation du port du masque.**

Par ailleurs, il est rappelé que **les centres de vaccination et les professionnels de santé de ville poursuivent la vaccination de toutes les personnes qui le souhaitent**, qu'il s'agisse d'entamer un parcours vaccinal ou de le renforcer par la dose de rappel. Le rappel vaccinal est ouvert aux personnes âgées de plus de 65 ans ou présentant des comorbidités augmentant le risque de développer une forme grave de covid-19.

Préfet des Hautes-Pyrénées :

"La dégradation de la situation épidémique est nette depuis deux semaines même si les formes graves sont limitées grâce à la bonne couverture vaccinale des Hautes-Pyrénées. Cette dégradation doit nous amener à accélérer la campagne de rappel vaccinal pour les + de 65 ans mais aussi à renforcer notre vigilance collective avec le port du masque dans tous les lieux clos et le respect des gestes barrières au quotidien."